

Mairie de **L**afrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 13*Objet : Affectation
résultat budget
photovoltaïque**Date de convocation :*

5 avril 2023

Date d'affichage :

5 avril 2023

*Nombre de Conseillers
en exercice :*

23

Nombre de présents :

16

Nombre de votants :

19

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt trois

Le 11 avril à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoirs :

Mme Flavie TAVERA a donné procuration à Mme Brigitte DELCASSE

M. Jean-Pierre ANGLAS a donné procuration à Mme Anne ARRESTIER

M. Gérard ROCHE a donné procuration à Mme Véronique PATERNE

Absents : M. Pierrick THOMAS, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : Mme Pauline SEILHAN

Le Conseil Municipal après avoir examiné le compte administratif 2022 du budget chaufferie bois statuant sur l'affectation d'exploitation de l'exercice, constate que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent d'exploitation de : 453.23 €

dont :

Résultat de l'exercice : 366.37 €

Résultat antérieur de l'exercice : 86.86 €

Solde d'exécution de la section d'investissement :

Solde d'exécution de la section d'investissement

Excédent de financement 1 194.54 €

Solde des restes à réaliser d'investissement

Excédent de financement 0.00 €

Excédent de financement 1 194.54 €**Décide d'affecter le résultat comme suit :**

Affectation en réserves Article 1068 0.00 €

Report en exploitation Article 002 453.23 €

- ADOPTÉE -



Le Maire,

Thierry DELBREIL